

Livret d'accueil des

nouveaux

roquebrunois

2024





SOMMAIRE

DÉCOUVRIR ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN	4
SE RENSEIGNER	10
BIEN GRANDIR – Petite enfance, enfance et jeunesse	22
ÊTRE ACCOMPAGNÉ À TOUS ÂGES	36
BOUGER	42
SE DIVERTIR	46
VIE ASSOCIATIVE	50
ANNUAIRE	54

C'est un plaisir de vous présenter l'édition du guide pratique de la Ville de Roquebrune-Cap-Martin.

Ce fascicule est une source d'informations pratiques qui vous permettra d'avoir de nombreux renseignements concernant les services municipaux, les différents équipements, les lieux touristiques et les associations implantées sur notre Ville.

Notre Ville est dynamique, chaleureuse, colorée, fière de son passé et tournée vers l'avenir. Elle est riche d'un tissu associatif, d'une grande diversité d'espaces naturels, de magnifiques plages et d'un patrimoine culturel et historique.

La Municipalité et moi-même restons à votre écoute et répondrons à vos attentes car la qualité de vie est un bien commun qui se construit ensemble.

Nous espérons que cette publication vous sera utile et qu'elle vous permettra de profiter au mieux de notre belle Ville !



Patrick CÉSARI,

Maire de Roquebrune-Cap-Martin

*Vice-Président du Département
des Alpes-Maritimes*

Vice-Président de la Riviera Française



Carte d'identité

Résidents à l'année **13 000** en haute saison **40 000**

de superficie **9km²** Hébergements touristiques **11**

du territoire est naturel **3/4** Plages **4** 

Restaurants **40**, dont un étoilé au guide Michelin, le Ceto au Maybourne Riviera

Centre aquatique avec bassin balnéo **1**  Espaces sportifs **10**

Classé à l'UNESCO, le Cabanon Le Corbusier **1**  Site inscrit au titre des Monuments Historiques **1**, le Château

Sites classés Monuments Historiques **4**, la Villa E-1027 dite d'Eileen Gray, la grotte du Vallonet, le tombeau de Lumone, l'église Sainte Marguerite

DECOUVRIR
ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN



Labels et distinctions



Ville active et sportive

6^{ème} meilleure station balnéaire
de la Côte d'Azur
selon le Palmarès des meilleures stations
de bord de mer Le Parisien - Juillet 2023

Arbre remarquable et arbre élu Coup de
Coeur de l'année 2023 : olivier millénaire



Ecolo crèche, ACM
(Accueil Collectif
de Mineurs)



Ensemble arboré
remarquable :
Parc du Cap-Martin

Elue ville de plus de 10 000 habitants
la mieux dotée en arbres dans
le département : selon les relevés du
service de cartographie Kermap.
Article France 3 - Août 2023



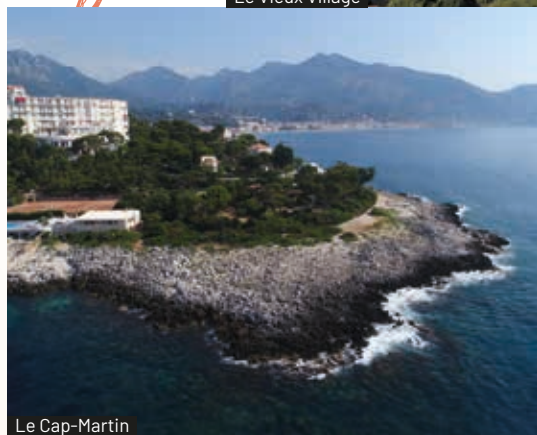
Handiplage avec
4 bouées

Une Ville aux multiples facettes

Située sur la Riviera Française, entre terre et mer aux portes de Monaco et de l'Italie, Roquebrune-Cap-Martin est une station balnéaire, qui offre un cadre exceptionnel. Prisée pour sa qualité de vie, ses plages aux eaux cristallines, ses espaces verts et ses monuments historiques dont le Cabanon Le Corbusier classé au Patrimoine Mondial de l'Humanité (UNESCO), Roquebrune-Cap-Martin est une destination alliant beauté naturelle et héritage culturel.



Le Vieux Village



Le Cap-Martin

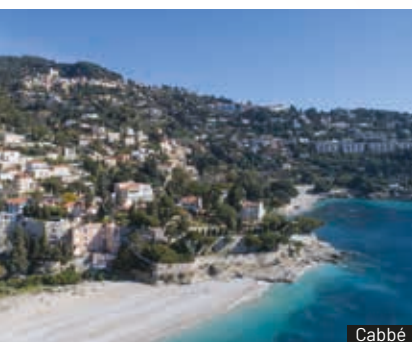
La Ville se compose de cinq quartiers aux identités affirmées :



SAINT-ROMAN (à l'ouest), à la frontière monégasque, secteur structuré accueillant des commerces et des services à la population.



Saint-Roman



Cabbé



Carnolès



CABBÉ, BON-VOYAGE ET SERRET, sont des secteurs résidentiels majoritairement pavillonnaires.

Nous trouvons dans ces secteurs plusieurs éléments du patrimoine architectural et culturel de la Ville (Villa E-1027, Cabanon de Le Corbusier, chapelle Bon-Voyage...).



LE VIEUX VILLAGE, allie le pittoresque traditionnel (village perché) aux témoignages du passé (château médiéval) et aux marques de la modernité (nouveau quartier du Rataou).



CARNOLÈS (à l'est) quartier urbain aux infrastructures multiples (école, supermarchés, pharmacies...), constitue le centre-ville de la Ville.



LE CAP-MARTIN, longue péninsule aux rivages escarpés qui se compose à la fois de magnifiques villas entourées de parcs arborés, symboles des grands architectes et du tourisme de villégiature de la fin du 19^e siècle (villas Tersling), et de formes urbaines contemporaines (plateau du Cap).

Ce quartier abrite la Mairie et le parc du Cap-Martin.



Roquebrune, son histoire



Depuis le Moyen Age, la Ville a d'abord été un petit bourg agricole avant de devenir une station renommée à partir de la seconde moitié du XIXe siècle. Bénéficiant de l'arrivée de la ligne de chemin de fer, en

1869, la station balnéaire prend son essor. C'est en 1891, que le Grand Hôtel du Cap-Martin accueille dès son ouverture les personnages les plus illustres du gotha européen parmi lesquels l'empereur d'Autriche François Joseph et son épouse Sissi.

Charmées par la situation géographique et la beauté du site, des personnalités telles que l'impératrice Eugénie y font construire de remarquables propriétés à l'architecture Belle Époque construites par Hans-Georg Tersling, qui font encore aujourd'hui la renommée de la Ville.



Autre personnage célèbre à s'installer à Roquebrune-Cap-Martin, Gabriel Hano-taux, membre de l'Académie française et ancien ministre des Affaires étrangères.

Au sein du village, il partage son temps entre ses travaux littéraires, son action pour la Ville, marquée notamment par le sauvetage de l'Olivier bimillénaire, le combat pour préserver le Cap-Martin, et une vie mondaine active. De nombreuses personnalités du monde des arts et des lettres ont également été séduites par la beauté des paysages, la richesse des couleurs et la singularité de la lumière à

Roquebrune-Cap-Martin. De Claude Mon-net à William Butler Yeats en passant par Winston Churchill, Romain Gary ou Eileen Gray et Le Corbusier, l'inspiration semble enracinée dans cette terre où bourgeonne sans cesse le talent, en té-moignent les créations contemporaines de nombreux artistes.

Aujourd'hui, Roquebrune-Cap-Martin est animée toute l'année par des événements culturels et artistiques. Plus de 110 mani-festations y sont organisées, mettant en avant la musique, l'art contemporain, le sport, la littérature et le théâtre.



SE RENSEIGNER

Structures municipales



HÔTEL-DE-VILLE

Administration générale

📍 22 avenue Paul-Doumer

Accueil :

☎ 04 92 10 48 43

🕒 du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et de 13h30 à 17h

État-civil / Funéraire / Elections

Pour toutes vos demandes liées à l'état civil : déclarations de naissances, mariages et PACS, décès, délivrance du livret de famille ; reconnaissances avant ou après naissance, les changements de nom, de prénom, la délivrance de copies d'actes, élections...

Passeport et carte d'identité

Toutes les démarches en ligne sur l'Espace Citoyens : www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin



ACCUEIL DES GENÊTS

Centre administratif général

📍 2 avenue Robert-Bineau

Accueil :

☎ 04 92 10 48 48

🕒 de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
du lundi au vendredi

Renseignements sur les démarches administratives : règlements de factures à la crèche, aux activités scolaires, périscolaires, cantine...



CENTRE D'INFORMATION MUNICIPAL

📍 13 avenue de France | Saint Roman

Accueil :

☎ 04 92 10 48 63

🕒 du lundi au vendredi de 9h à 12h30
et de 13h30 à 16h

Samedi matin de 9h à 12h

Renseignements sur les démarches administratives : demandes de documents officiels, prise de rendez-vous pour l'état civil, envoi de courriers...

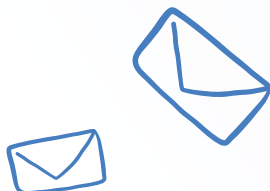


OFFICE D'ANIMATION TOURISTIQUE

📍 218 Avenue Aristide-Briand

☎ 04 93 35 62 87

✉ otroquebrunecm@live.fr





S'installer

CHANGER D'ADRESSE

Le changement d'adresse est une demande obligatoire et gratuite. Le formulaire disponible en ligne sur service-public.fr vous permet d'informer simultanément plusieurs organismes : caisses de sécurité sociale et de retraite, énergie, Pôle Emploi, service des impôts, service des cartes grises. Vous devez impérativement modifier votre adresse sur la carte grise de votre véhicule dans le mois qui suit votre emménagement.

FAIRE SUIVRE SON COURRIER

Vous pouvez faire suivre votre courrier pendant 6 mois ou un an, en remplissant le formulaire à La Poste ou directement sur laposte.fr

S'inscrire sur les listes ÉLECTORALES

Pour pouvoir voter lors des prochaines



élections, vous devez vous inscrire sur les listes électorales. Cette inscription peut se faire en Mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile ou directement sur le site service-public.fr

INSCRIRE SON ENFANT À L'ÉCOLE

Pour inscrire vos enfants en maternelle ou en élémentaire,

→ Prenez rendez-vous avec le service scolaire au 04 92 10 48 54 ou par mail à service.ecoles@mairiercm.fr

→ connectez-vous sur l'Espace Citoyens : www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin

Stationner

Si vous souhaitez souscrire un abonnement résident, vous devez vous procurer la vignette à apposer sur le pare-brise (d'une valeur de 20 € pour l'année civile).

Elle vous permet de ne payer que 1 € par jour pour stationner sur toutes les zones de stationnement payant, matérialisées par une bande verte. Elle est octroyée aux habitants ayant leur résidence principale sur la Ville. La résidence secondaire à Roquebrune est inéligible.

Pour obtenir cette vignette (2 véhicules maximum par foyer), rendez-vous au service de la police municipale à l'Hôtel de Ville ☎ 04 92 10 47 55 avec les originaux et les photocopies des documents suivants :

- Certificat d'immatriculation du demandeur.
 - Carte nationale d'identité du demandeur en cours de validité.
 - Justificatif récent de domicile de la résidence principale EXCLUSIVEMENT (facture de moins de 3 mois).
 - Photocopie du dernier avis d'imposition des revenus (1ère face de la 1ère page) pour vérification du lieu d'imposition.
- L'ensemble des documents doit être impérativement établi au même nom que la personne physique bénéficiaire.

En cas de changement de véhicule, récupérez la vignette (quel que soit son état) et la remettre avec la photocopie du certificat d'immatriculation de votre nouveau véhicule (document à votre nom et à votre adresse) au service de la police municipale qui enregistrera votre changement et vous remettra une nouvelle vignette.

Le paiement de la redevance de stationnement s'effectue du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h à 20h, sauf le dimanche et les jours fériés. À défaut, le véhicule en infraction est verbalisable dans les conditions de droit commun.

Le paiement quotidien devra s'effectuer par le biais des horodateurs ou via les applications **Paybyphone ou Flowbird**. L'obtention de la vignette ne garantit pas une place de stationnement mais un tarif Résident.



Se déplacer

Pour vos déplacements sur le territoire, un réseau routier, ferroviaire et de bus sont accessibles.

EN VOITURE

→ Via l'A8 sortie Roquebrune-Cap-Martin ou Menton

→ Via les départementales (grande, moyenne et basse corniche)

EN AVION

Aéroport Nice Côte d'Azur

☎ 0 820 42 33 33

La ligne 80 assure la liaison entre l'Aéroport et Roquebrune-Cap-Martin tous les jours de l'année.

EN TRAIN

SNCF - TER - reliant les gares de Cap-Martin Roquebrune et Carnolès Roquebrune aux grandes villes de la Côte d'Azur et de la Riviera Ligure. Gares de Nice et Menton desservies par les grandes lignes



d'infos

TER Sud Provence-Alpes-Côte d'Azur
Horaires, info trafic, achat de billets et abonnements

EN BUS

ZOU - Ligne 600

☎ **d'info** sur zou.maregionsud.fr

ZEST - Lignes 18, 21/22, 24 sur Roquebrune. Le réseau couvre aussi les 10 communes du littoral et de la Vallée de la Roya - Bévéra ☎ **d'info** sur Zestbus.fr



Occupation du domaine public

Toute occupation du domaine public (réservation de stationnements dans le cadre d'un emménagement et/ou déménagement, d'une réalisation de travaux, d'une livraison de mobilier ou matériaux divers doit faire l'objet d'une demande via le portail Citoyens). www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin



Commerces

Soutenez nos commerces locaux en offrant une carte cadeau locale, une initiative de l'association des commerçants, subventionnée à hauteur de 7 000€ par la Ville et de 5 000€ par la CCI. Cette carte cadeau est disponible à l'achat en ligne ou directement chez les commerçants partenaires. Elle permet à vos proches de découvrir les boutiques, artisans, et professionnels de notre ville tout en contribuant au dynamisme de notre économie locale.



sur le site de l'association Cap Sur RCM :

 <https://capsurrcm.fr/accueil>



MARCHÉS

- Marché de Carnolès-Place du marché, avenue Aristide Briand,  mercredi de 7h à 13h.
- Marché du Village-Place des Deux-Frères,  jeudi de 7h à 13h

LES RDV INCONTOURNABLES

- **Marché des saveurs et des créateurs** ▶ en mai
- **Salon maison & déco** ▶ Fin novembre
- **Marché de Noël** ▶ en décembre





Propreté urbaine

UNE VIGILANCE AU QUOTIDIEN

Le balayage manuel est assuré par les agents municipaux, ☎ du lundi au vendredi de 7h à 15h30, et le samedi et jours fériés de 6h30 à 10h30. En période estivale (Juillet/Aout), les agents sont présents ☎ le dimanche de 6h30 à 10h30 et le vendredi, samedi et dimanche soir de 18h à 22h.

Le balayage et le lavage mécaniques sont effectués ☎ du lundi au vendredi de 5h à 12h, selon les secteurs. Le balayage manuel hors centre-ville est assuré par les agents municipaux ☎ du lundi au vendredi entre 7h et 15h30. A Roquebrune, le balayage mécanique est assuré ☎ du lundi au vendredi de 5h à 12h à l'aide de 3 balayeuses. Le lavage mécanique est assuré 5 fois par semaine.

LES DÉCHETS CANINS

Parcs à chien

Trois nouveaux espaces pour nos amis canins !

La Ville a mis en place des parcs spécialement conçus pour le bien-être des chiens, offrant aux propriétaires des lieux sécurisés et adaptés pour l'exercice et la socialisation de leurs fidèles compagnons.

- 600m² au croisement de l'avenue de la Paix et de la Plage.
- 600m² le long du parc du Cap-Martin, avenue Virginie Hériot
- 120m² square du 8 mai

Des sacs sont mis à disposition gratuitement dans les lieux suivants :

- Accueil Mairie 22 avenue Paul-Doumer
- Accueil du bâtiment des Genêts 2 avenue Robert-Bineau
- Office d'Animation Touristique 218 avenue Aristide-Briand
- Centre Municipal d'information 13 avenue de France - Saint-Roman
- Auprès des balayeurs ou dans les distributeurs du Village

PLAGE POUR LES CHIENS

Nos toutous préférés peuvent également se rafraîchir aux plages dédiées non loin des Bains du Cap et sur celle du Golfe Bleu.



RAPPEL

Pour assurer une cohabitation sereine et sécurisée, il est essentiel de tenir les chiens en laisse et de ramasser les déjections canines.



DES POUBELLES COMPACTANTES ET CONNECTÉES

Des poubelles innovantes, à la fois compactantes et connectées, ont été déployées au bord de mer pour remplacer les points de collecte traditionnels. Capables de collecter jusqu'à cinq fois le volume d'une poubelle ordinaire, ces unités utilisent une technologie de compression électrique pour réduire significativement le volume des déchets. Grâce à leur connectivité, elles fournissent des données précieuses sur la gestion des déchets, en alertant les services municipaux dès que leur capacité atteint 80%, permettant ainsi une collecte plus efficace et une meilleure allocation des ressources sur l'ensemble du territoire.

CENDRIER SONDAGES

« Pichade ou Pissaladière ? », « OGC Nice ou AS Monaco ? » Pensés comme des urnes, une dizaine de cendriers ont été installés en ville pour inciter les fumeurs à voter en y déposant leur mégot. Objectif : réduire les déchets sur la voirie et préserver l'environnement, sachant qu'un mégot pollue jusqu'à 500 litres d'eau et met 12 ans à se décomposer. Ville propre, on a tous à y gagner.

COLLECTE DES DÉCHETS

Tri des emballages, collecte des ordures ménagères, déchèterie, rendez-vous encombrants, site de compostage partagé dépendent de la Communauté de la Riviera française (CARF). À retenir : les collectes en bacs sont assurées toute l'année, même les jours fériés.

Une question sur le tri ou les collectes ?

Contactez le Service Prévention et Gestion des déchets

☎ 04 92 41 80 30

✉ collectes@carf.fr

ENCOMBRANTS & ELECTROMENAGERS

Allô Encombrants : service gratuit de collecte des encombrants (meubles et objets volumineux) sur la voie publique devant votre domicile. Prise de RDV en ligne sur riviera-francaise.fr

☎ N° vert 0 800 080 350 (Appel et Service gratuits) ⌚ du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Jedonnemonelectromenager.fr : service gratuit de collecte à domicile et sur rendez-vous des gros appareils électroménagers - Accessible uniquement en ligne.

DÉCHÈTERIE DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Se présenter avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile de - 3 mois. Promenade de la 1^{er} DFL

⌚ Du lundi au samedi de 8h30 à 12h30 et 14h à 18h

☎ 04 93 28 98 67

LES DONNERIES

Mise en place dans les déchèteries communautaires, les Donneries sont des espaces de dons dédiés à la réduction des déchets au travers de l'économie circulaire et solidaire. Chacun peut y déposer ou récupérer des objets en bon état de fonctionnement : jouets, meubles, outils ou appareils électro-ménagers... Les dépôts, comme les retraits, sont gratuits. Pensez à donner, au lieu de jeter !

COMPOSTAGE

Pour composter vous-même vos bio-déchets, la Communauté de la Riviera française met en place des sites de compostage partagé dans les parcs ou les jardins publics. Vous pouvez aussi bénéficier d'un composteur individuel à tarif aidé à 10 € ou 15 € (modèle 400 litres ou 600 litres).

 **d'infos**

www.riviera-francaise.fr



Securité

La sécurité dans la Ville est assurée par 20 policiers municipaux ainsi que par 12 Agents de Surveillance de la Voie Publique (ASVP). Ce dispositif garantit une surveillance et une présence continue des forces de sécurité, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, en complément du système de vidéoprotection en place composé de 60 caméras. La Ville dispose également d'une brigade maritime. Nos policiers municipaux, présents jour et nuit, sécurisent, protègent, dissuadent et préviennent les incidents. Leur mission inclut des surveillances pédestres et des contacts réguliers avec les commerçants et les habitants, favorisant ainsi un dialogue constant et une prévention efficace.

Opération tranquillité vacances, c'est quoi ?

Lorsque vous partez en vacances, partez l'esprit tranquille grâce au dispositif "Tranquillité Vacances". La Police Municipale surveille vos maisons ou appartements sur simple demande. Il vous suffit de signaler vos dates de vacances et de remplir une fiche de renseignements disponible auprès de la Police Municipale. Nos agents effectueront des passages réguliers à votre domicile pour prévenir tout risque de cambriolage.

POLICE MUNICIPALE

- 📍 22 avenue Paul Doumer
- 🕒 de 8h à 12h et 14h à 17h.

Administration / Objets trouvés :

- ☎ 04 92 10 47 55

Patrouille / interventions :

- ☎ 04 92 10 47 55
- ☎ Urgence : 07 72 11 98 02



Environnement

La Ville est fortement exposée au risque d'incendie de forêt sur une grande partie de son territoire. Le débroussaillage, principale mesure de prévention, est rendu obligatoire par le code forestier. Cette obligation concerne tout propriétaire dont le terrain est exposé au risque d'incendie, situé à moins de 200 mètres de la forêt et jusqu'à une altitude de 1 500 mètres. Dans le département des Alpes-Maritimes, l'arrêté préfectoral du 10 juin 2014 impose à chaque propriétaire de débroussailler et maintenir débroussaillé avant la période rouge (1^{er} juin -30 septembre). En cas de sécheresse hivernale, la période peut être modifiée.

En cas de non-respect, vous vous exposez aux sanctions suivantes :

→ **Sanctions pénales** : une amende forfaitaire de 135 € ou une condamnation de 30 €/m² non débroussaillé (articles L135-2 et L136-5 du code forestier).

→ **Sanctions administratives** : mise en

demeure avec astreinte, amende administrative de 30 €/m² non débroussaillé, débroussaillage d'office par la Ville avec facturation au propriétaire.

→ **Malus sur les assurances** : un malus sur le remboursement par les assurances.

?

Vous souhaitez abattre un arbre dans votre propriété ?

Tout abattage est soumis à autorisation de l'architecte des bâtiments de France en site inscrit et soumis à la commission départementale de la nature, des paysages et des sites en sites classés (CDNPS)

Votre demande est à envoyer au service des espaces verts :

📧 service.technique@mairiercm.fr

Urbanisme

La Ville dispose d'un document d'urbanisme et de planification : le Plan Local d'Urbanisme (PLU). Ce document répertorie les diverses zones : urbaines, à urbaniser, agricoles et naturelles. Le service d'urbanisme pilote les évolutions du PLU (modification, révision et mise en compatibilité) ainsi que les études et procédures d'aménagement urbain. Il assure également l'instruction de l'ensemble des autorisations d'urbanisme : permis de construire, déclaration préalable, permis d'aménager et permis de démolir. En outre, il gère les certificats d'urbanisme et les déclarations d'intention d'aliéner.

Sauf cas de dispenses énumérées par le code de l'urbanisme, tout projet de construction, ainsi que tout changement d'aspect ou de destination d'une construction, doit obtenir une autorisation d'urbanisme délivrée par le Maire (ou par le préfet des Alpes-Maritimes lorsque le projet concerne l'État ou ses établissements), après instruction par les services compétents sous son autorité.

Cette procédure permet à la Ville de vérifier la conformité du projet aux règles d'urbanisme en vigueur.

Par ailleurs, la Ville de Roquebrune-Cap-Martin bénéficie d'une protection particulière sur l'ensemble de son territoire en tant que site inscrit. Elle comporte également un site classé (le Cap-Martin et la frange littorale située entre le Cap et la plage du Golfe Bleu), ainsi que plusieurs monuments historiques,



autour desquels un périmètre de protection est établi. Par conséquent, tous les dossiers sont soumis à l'avis de l'Architecte des Bâtiments de France, ou du Ministre de la Transition Écologique et de la Cohésion des Territoires pour les avis en site classé.

Pour toute information relative à la constructibilité des parcelles ou pour un projet de travaux, il est recommandé de consulter préalablement le service de l'urbanisme, qui vous indiquera les démarches à suivre.

VILLA LUMONE

(face à l'Hôtel-de-Ville),

📍 41, avenue Paul-Doumer.

🕒 Du lundi au vendredi.

de 8h30 à 12h et de 13h à 16h.

☎ 04 92 10 48 60

service.urbanisme@mairiercm.fr



BIEN GRANDIR
PETITE ENFANCE | ENFANCE
JEUNESSE

Petite enfance

Plusieurs solutions d'accueil sur la Ville pour les enfants de 3 mois à 3 ans

LES MODES D'ACCUEILS MUNICIPAUX

- Une crèche collective de 94 places
- Une crèche familiale de 40 places, elles sont toutes deux labélisées Ecolo crèche situées dans l'écoquartier du Cap,

Toutes deux sont situées

📍 2 avenue Robert BINEAU.

LES MODES D'ACCUEILS PRIVÉS

- Une vingtaine d'assistantes maternelles privées qui accueillent à leur domicile 2 à 4 enfants réparties sur la Ville (liste disponible auprès du Relais Petite Enfance de la Ville)
- La micro crèche privée « Bébé Cherry »
Les préinscriptions se font auprès de la gestionnaire directement sur le site internet : info@bebecherry.com - 12 places - 📍 31, avenue Paul Doumer.

Lieux d'accueil

LA CRÈCHE COLLECTIVE « LES GENETS »

Située au sein du bâtiment les Genêts, la crèche collective privilégie un accueil centré sur la vie en communauté. Les



enfants sont accueillis par petits groupes et répartis par section (petits, moyens, grands) selon leur âge. Ce mode d'accueil permet aux enfants d'appréhender les prémices de la vie en groupe et d'acquiescer plus de confiance en eux. La devise de la crèche collective – « Apprend-moi à faire tout seul » – est on ne peut plus évocatrice. Une équipe pluridisciplinaire de 35 professionnels composée de pédiatre, puéricultrices, infirmières, Educateurs de Jeunes Enfants, auxiliaires puéricultrices et psychologue œuvrent pour le bien-être des enfants et la tranquillité des parents.

ACCUEIL ET FERMETURE

🕒 Lundi au vendredi de 7h30 à 18h

Les fermetures annuelles de la structure représentent en moyenne 7 semaines réparties aux mois d'avril, d'août et de décembre ; les dates sont communiquées avant chaque rentrée scolaire.

LA CRÈCHE FAMILIALE « LES GENETS »

Les enfants, âgés de 3 mois à 3 ans sont accueillis au domicile de l'assistante maternelle, agréée, par le Conseil Départemental, recrutée et rémunérée par la Ville. Elles accueillent de deux à 3 enfants. Les 15 professionnelles sont encadrées par une équipe qualifiée (directrice,

éducatrices, infirmières puéricultrices, médecin et psychologue). Cet accueil mixe une prise en charge individuelle et collective. Cette formule située à mi-chemin entre l'accueil individuel et collectif permet une plus grande souplesse et répond au plus près aux besoins de l'enfant. Chaque semaine, des temps d'activités collectives, dans les locaux de la crèche familiale, sont proposés aux enfants, qui se sociabilisent en douceur en apprenant les règles de la vie en groupe. Des ateliers extérieurs sont régulièrement mis en place, comme l'activité potager au parc du Cap-Martin ou encore les sorties au centre aquatique.

ACCUEIL ET FERMETURE

Les horaires peuvent être plus souples avec l'accord de l'assistante maternelle et varient suivant les horaires de travail des parents entre 7h00 et 19h00. Les congés sont déterminés en accord avec l'assistante maternelle et représentent 6 semaines en moyenne réparties au mois d'avril, d'août et de décembre.

 **d'infos**

 creche.rcm@mairiercm.fr

 04 92 41 40 00

LE RELAIS PETITE ENFANCE INTERCOMMUNAL (RPEI)

Créé à l'initiative des communes de Roquebrune-Cap-Martin et de Beausoleil, ce service intercommunal gratuit est animé par une éducatrice de jeunes enfants et une infirmière.

Le Relais Petite Enfance facilite la recherche d'une assistante maternelle privée en mettant en relation les familles avec des professionnelles qualifiées. Il accompagne également dans la réalisation du contrat d'accueil et fournit des informations sur les aides et prestations sociales disponibles.

Le Relais Petite Enfance propose aussi aux assistantes maternelles un accompagnement et une professionnalisation.

Ouverts aux assistantes maternelles, aux assistantes familiales et aux gardes à domicile, le relais organise des accueils en groupes où elles peuvent se rendre avec les enfants.

RPEI ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

🕒 Le lundi de 9h à 11h et de 13h à 17h

📍 Les Genêts 2 avenue Robert Bineau 06190 Roquebrune-Cap-Martin

📞 Permanence téléphonique au 04 92 41 40 00

🕒 Accueil le mercredi et le jeudi de 12h30 à 16h30.

riam@mairiercm.fr



Des Valeurs Éducatives Fortes et Partagées

Chaque établissement d'accueil possède un projet pédagogique spécifique, mais tous partagent des valeurs éducatives essentielles. Ces valeurs sont le socle sur lequel repose l'accompagnement des enfants dans leur développement global.

→ Le respect

Accueillir chaque enfant et sa famille avec bienveillance et tolérance dans le respect de leur diversité

→ La confiance

Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant pour lui permettre d'exprimer ses compétences.



→ Le plaisir de jouer, de découvrir et de partager

Accompagner l'enfant et sa famille dans la créativité et le plaisir de vivre ensemble.

Les structures sont en mesure d'accueillir des enfants à besoin spécifique ou porteur de maladie chronique.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE DÉDIÉE

Nos structures sont composées d'équipes pluridisciplinaires regroupant des professionnels de la petite enfance, de la santé, ainsi que des intervenants culturels et artistiques. Cette diversité de compétences permet de répondre de manière globale et adaptée aux besoins des enfants.

FORMATION CONTINUE ET PÉDAGOGIE INNOVANTE

Nos professionnels bénéficient de formations régulières et de journées pédagogiques pour améliorer leurs pratiques. Ces formations permettent d'intégrer les dernières avancées en matière de pédagogie et de psychologie de l'enfant, assurant ainsi un accompagnement de haute qualité.

PARTICIPATION DES FAMILLES

Nous croyons fermement que la participation des familles est essentielle dans le processus éducatif. Les parents sont encouragés à s'impliquer dans la vie de l'établissement à travers des ateliers, des réunions et des événements festifs.



Procédure et règles d'attribution

L'inscription d'un enfant est enregistrée à **partir du 7^{ème} mois de grossesse.**

Pour la crèche collective et familiale, un dossier de préinscription est à retirer à l'accueil du bâtiment « Les Genêts » 2 avenue Robert Bineau. Une date de rendez-vous sera fixée afin de participer à une réunion d'information obligatoire qui finalisera la demande.

Ensuite, confirmez votre inscription tous les deux mois, jusqu'à l'obtention d'une place, soit par écrit, soit par courriel à : creche.rcm@mairiercm.fr.

Enfin, informez le service de tout changement de situation familiale ou professionnelle, de choix de mode d'accueil, et de vos besoins.

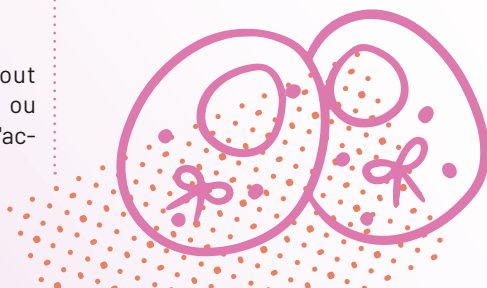
RAPPEL

L'inscription ne vaut pas admission.

Pour le Relais Petite Enfance, votre demande est à adresser à rpei@mairiercm.fr

COMMENT SONT ATTRIBUÉES LES PLACES ?

Les demandes sont étudiées lors des Commissions d'Admission présidées par le Maire ou l'élue déléguée (à la Petite Enfance) en présence de la coordinatrice Petite Enfance, des deux Directrices d'Établissement ainsi qu'une secrétaire. Toutes les demandes sont examinées.





Les places à temps plein sont accordées en priorité aux familles domiciliées dans la Ville et dont les deux parents travaillent ou peuvent faire valoir d'une activité (études par exemple).

Une attention particulière est portée :

- aux enfants en situation de handicap,
- aux familles soutenues par les services sociaux,
- aux familles monoparentales,
- aux naissances multiples ou lorsque plusieurs enfants sont accueillis simultanément dans l'établissement,
- aux parents étudiants,
- aux parents en situation de handicap ou en longue maladie,
- à la composition de la famille,
- à la situation vis-à-vis de l'emploi : réinsertion professionnelle, chômage de longue durée, RSA, fin d'indemnité...

Toutes les personnes inscrites sur liste d'attente pour septembre sont informées de l'issue de leur demande avant la fin du mois de juin.



Le Saviez-vous ?

95% des intégrations s'effectuent au moment de la rentrée scolaire, période où les places se libèrent.

+ d'infos

Service d'accueil des Genêts

📍 2 avenue Robert-Bineau

☎ 04 92 41 40 00



Enfance

INSCRIPTION SCOLAIRE EN LIGNE, VIA L'ESPACE CITOYEN

Grâce à cet espace numérique, vous pouvez gérer facilement, de chez vous, 24h/24 et 7j/7, les inscriptions et les réservations des activités de votre enfant à l'école, à la cantine, sur les temps périscolaires ou dans les centres de loisirs.

COMMENT S'INSCRIRE ?

- **Connectez-vous** sur www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin
- En contactant l'accueil des Genêts au ☎ 04.92.10.48.22
- **Votre enfant entre en petite section ou au CP**, vous pourrez procéder à son inscription à partir du mois de mars.



DOCUMENTS OBLIGATOIRES

- Livret de famille (ou un extrait d'acte de naissance)
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture d'électricité, de téléphone, d'eau, ou quittance de loyer, acte d'acquisition signé devant notaire)
- Carnet de santé faisant apparaître les vaccinations obligatoires à jour
- En cas de divorce ou de séparation, la première page du jugement et la page relative à la garde de l'enfant, indiquer l'adresse du second parent.
- Le certificat de radiation de la dernière école fréquentée (si votre enfant est ou a été scolarisé) sera à fournir au

directeur. Seuls les parents et représentants légaux des enfants peuvent effectuer les démarches d'inscription.

- Fiche sanitaire
- Attestation employeur des 2 parents
- Attestation sur l'honneur pour famille monoparentale

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE

Horaires des écoles :

- 🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi
8h30 – 11h30 et de 13h30 à 16h30
Sauf pour l'école du RATAOU :
- 🕒 9h à 12h30 et 14h à 16h30.

Les écoles relèvent de l'Inspection académique de NICE (Zone B) circonscription de Menton.

Le Saviez-vous ?

Des tableaux numériques sont installés dans toutes les classes élémentaires offrant ainsi aux élèves des potentialités pédagogiques exceptionnelles dans l'apprentissage des savoirs fondamentaux, des langues ou disciplines artistiques.

7 écoles publiques et 1 privée

École maternelle de la Plage

- 📍 Avenue de la Plage
- ☎ 04 89 15 86 33
- ecole.0061085X@ac-nice.fr

École élémentaire de la Plage

- 📍 Avenue de la Plage
- ☎ 04 23 20 01 45
- ecole.0061384X@ac-nice.fr

École maternelle de Carnolès

- 📍 Montée du Stade
- ☎ 04 93 35 52 77
- ecole.0061835M@ac-nice.fr

École élémentaire de Carnolès

- 📍 Montée du Stade
- ☎ 04 89 22 47 21
- ecole.0061099M@ac-nice.fr

Groupe scolaire du Rataou

- 📍 590, avenue des Genêts
- ☎ 04 93 28 93 93
- ecole.0061674M@ac-nice.fr

Groupe scolaire du Cap

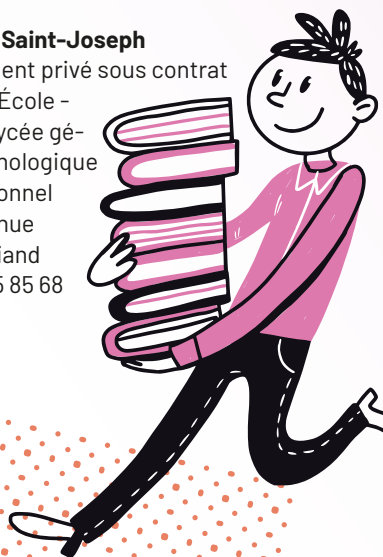
- 📍 avenue Bedoux
- ☎ 04 93 35 63 27
- ecole.0060953D@ac-nice.fr

Groupe scolaire de Cabbé

- 📍 3, avenue de la Gare
- ☎ 04 83 32 81 49
- ecole.0060504R@ac-nice.fr

Institution Saint-Joseph

- Établissement privé sous contrat avec l'État École - Collège - Lycée général, technologique et professionnel
- 📍 191, Avenue Aristide Briand
 - ☎ 04 93 35 85 68



Accueil périscolaire

La Ville organise une prise en charge des enfants scolarisés le matin avant la classe, le midi et le soir après la classe. Ils sont accueillis et encadrés par une équipe d'animateurs spécialisés, placée sous la responsabilité d'un directeur d'accueil périscolaire. Des activités libres ou encadrées sont proposées : jeux de société, danse, lecture, activités sportives ou artistiques, jeux de cour...

ACCUEIL DU MATIN

En maternelle (3-6 ans) et en élémentaire (6-11 ans)

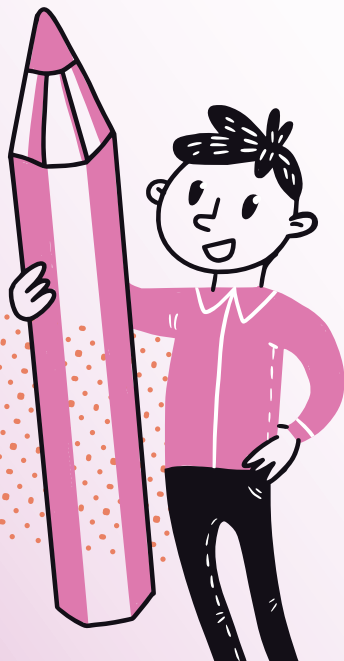
Les enfants sont accueillis les lundis, mardis, jeudis et vendredis avant et après l'école et sur le temps de midi.

→ Accueil périscolaire de Cabbé, Cap, Plage, et Stade (Carnolès) :

🕒 de 7h30 à 8h30 et de 11h30 à 13h30

→ Accueil périscolaire du Rataou :

🕒 de 7h30 à 9h et de 12h30 à 14h



ACCUEIL DU SOIR

Dès 16h30 après la classe et jusqu'à 18h30. Sur réservation, possibilité d'inscrire son enfant au Coup de pouce (aide aux devoirs) ou à l'EMS (Ecole Municipale de Sport).

ACCUEIL LE MERCREDI

De 7h30 à 18h30 pour les 3-6 ans et 6-11 ans. Le repas du midi et le goûter sont assurés par la Ville.

ACCOMPAGNEMENT SCOLAIRE

L'aide aux devoirs est assurée par des enseignants ou des animateurs sur le temps du soir. Les inscriptions et réservations se font pour l'année scolaire. Les enfants peuvent être inscrits en cours d'année en fonction des places disponibles.



Restauration municipale

Les repas sont cuisinés par un prestataire extérieur, puis préparés et servis par le personnel communal au sein des cinq restaurants scolaires de la Ville et de sa crèche municipale.

Des repas équilibrés et variés à 5 composantes avec 30% de produits bio, 20% de produits locaux et 50% de produits durables sont proposés. 30% des achats sont réalisés en circuit court. Les menus sont affichés dans les écoles et consultables sur le site internet :

www.roquebrune-cap-martin.fr



d'infos



restauration@mairiercm.fr

Accueils de loisirs

La Ville propose deux structures d'accueil encadrées par des équipes pédagogiques composées de professionnels de l'animation. Ils accueillent les enfants de 3 à 11 ans, le mercredi et durant les vacances scolaires. L'accueil se fait à la journée.

HORAIRES

→ Arrivée entre 7h30 et 9h

→ Départ de 16h 30 à 18h30

Le repas du midi et le goûter de l'après-midi sont assurés par la Ville.

LIEUX D'ACCUEIL

→ Accueils de loisirs des maternelles 3-6 ans : école maternelle de la PLAGE

→ Accueils de loisirs des élémentaires 6-11 ans : école de CARNOLÈS

COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription sur l'Espace Citoyens :

www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin





Activités sportives municipales

ÉCOLES MUNICIPALES DE SPORT

Le service des sports de la Ville propose aux enfants de découvrir et s'initier à la pratique sportive. Deux formules sont proposées aux enfants (seulement en élémentaire), par le biais du périscolaire ou en externe. Les groupes sont pris en charge sur le complexe sportif Decazes (stade, salle polyvalente, gymnase). Les activités sportives sont pratiquées en extérieur sur le stade en début et en fin d'année scolaire.

Différentes formules pour votre enfant

LE MULTISPORT PÉRISCOLAIRE

Le multisport périscolaire dans le cadre de l'École Municipale de Sport

(EMS) permet la découverte et l'initiation à l'athlétisme, à la gymnastique, aux sports collectifs et aux jeux d'opposition. Il propose en toute sécurité des activités sportives, adaptées à chaque tranche d'âge. Celles-ci sont encadrées par des Éducateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives (ETAPS).

Le multisport périscolaire a lieu de 16h30 à 18h (transport + activité) les jours suivants selon les écoles :

- Le lundi pour les écoles de Cabbé et du Rataou,
- le mardi pour l'école de Carnolès,
- le jeudi pour les écoles de la Plage et du Cap.

Pour les sites les plus éloignés du stade Decazes (stade, salle polyvalente, gymnase), un bus encadré par deux



animateurs ETAPS assure le transport des enfants. Un pédibus est organisé pour les enfants de Carnolès.

COMMENT S'INSCRIRE ?

sur votre **Espace Citoyens** :
www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin

Renseignements auprès de l'accueil des Genêts 📍 2, avenue Robert-Bineau.

ÉCOLE MUNICIPALE DE SPORT (HORS PÉRISCOLAIRE)

L'activité hors périscolaire a lieu le mardi de 🕒 17h à 18h sur le complexe sportif du Decazes (stade, gymnase ou salle polyvalente). Les parents doivent accompagner les enfants sur le site pour 🕒 17h.

Les parents doivent récupérer à 🕒 18h les enfants sur le complexe sportif du Decazes (stade ou gymnase ou salle polyvalente).

ATELIERS DU MERCREDI

De septembre à juin, tous les mercredis en période scolaire sont synonymes de liberté sportive. Petits (à partir de 4 ans) et grands sont accueillis gratuitement sur l'espace public Jean-Gioan pour profiter de plusieurs ateliers sportifs : tennis de table, tir à l'arc, roller, badminton... Une activité intergénérationnelle qui permet aux familles de se poser et de faire du sport en mode détente.

Espace public Jean-Gioan

🕒 13h30-16h30



Apprentissage de la nage aux Bains du Cap

Chaque année, environ 1500 scolaires apprennent à nager aux Bains du Cap, que ce soit à travers des stages intensifs ou grâce à l'Académie du Savoir Nager. L'objectif principal est de développer les compétences et l'aisance aquatique des enfants de manière ludique, sans mettre l'accent sur la compétition ou la performance.

📍 d'infos

📍 moncentreaquatique.com/savoir-nager



Jeunesse

L'Espace Municipal Jeunesse permet aux jeunes de 11 à 25 ans de se réunir dans un espace surveillé et sécurisé sous la conduite d'animateurs. Il permet aux adolescents de s'exprimer, développer leur créativité, échanger des idées, faire leurs travaux scolaires, construire des projets... Les jeunes dont l'âge est inférieur à 16 ans sont admis dans la structure s'ils sont inscrits en établissement scolaire secondaire. L'EMJ fait partie du réseau Infos Jeunes.

LE RÉSEAU INFO JEUNES

Découvrir les métiers, connaître les opportunités de carrière, trouver un stage, construire un projet professionnel, accéder à la formation, préparer un séjour à l'étranger, bénéficier d'aides pour la recherche d'emploi et le logement, connaître ses droits... l'équipe de l'EMJ informe et



oriente sur ces différentes questions.

Horaires d'ouverture :

🕒 Lundi au vendredi : 9h-18h
Sauf mercredi : 9h-16h30

Les événements organisés

- ➔ Forum Job d'été
- ➔ Saturday night battle
- ➔ Bal des collégiens pour le Téléthon...

Les Ateliers

Présentation des métiers, orientation, lutte contre les violences et les discriminations, prévention addictions, prévention à la sexualité...

📞 **d'infos**

Espace Municipal Jeunesse (EMJ)

📍 Avenue de La Lodola 📞 04 92 10 21 38



ESPACE INFORMATIQUE

Cet espace propose aux adolescents, à partir de 10 ans et inscrits en établissement secondaire, et aux adultes un accès à des outils informatiques dans le but d'effectuer des recherches personnalisées (recherche d'emploi, de stages, recherches dans le cadre de projets scolaires...)

Horaires d'ouverture :

🕒 Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
9h-12h et 14h-16h
Mercredi : 9h-12h

ACCUEIL SPORT ET LOISIRS POUR LES JEUNES ÂGÉS DE 11 À 14 ANS

La Ville propose un accueil sport et loisirs pendant les vacances scolaires, de 9h à 18h, pour les jeunes âgés de 11 à 14 ans. Cet accueil est organisé dans les locaux de l'EMJ loisirs - Esplanade Jean Gioan. Il fonctionne à la journée, du lundi au vendredi et propose des activités sportives

et de loisirs divers. Le repas de midi et le goûter sont compris. Une sortie loisir est programmée chaque semaine.



COMMENT S'INSCRIRE ?

Inscription sur l'Espace
Citoyens :

[www.espace-citoyens.net/
roquebrune-cap-martin](http://www.espace-citoyens.net/roquebrune-cap-martin)



**ÊTRE
ACCOMPAGNÉ
À TOUS ÂGES**
AIDES | SENIORS

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS)

offre un soutien aux populations fragiles ainsi qu'un accompagnement des personnes âgées. Au-delà de ces missions, la structure a également vocation à lutter contre l'isolement, l'exclusion et la pauvreté. Un lieu de vie connu et reconnu des Roquebrunois pour sa chaleur et sa capacité à venir en aide aux plus fragiles.

Se loger

Déposer une demande de logement social, signaler un logement indigne, s'informer sur les aides à la rénovation : le guichet unique du logement au CCAS vous accompagne dans vos démarches et vous oriente vers les acteurs dédiés.

Vous pouvez faire directement votre demande de logement social sur le site du Gouvernement www.demande-logementsocial.gouv.fr





Se faire accompagner en cas de difficultés

UNE ÉPICERIE SOCIALE

L'épicerie sociale fonctionne comme une alimentation générale classique. Elle permet à des personnes en situation de fragilité économique, orientées par le CCAS ou d'autres acteurs, de réaliser ses courses. Le bénéficiaire peut choisir les produits qu'il souhaite consommer, en proposant des denrées de qualité entre 10 % à 30 % de leur valeur marchande. Au-delà de l'aide alimentaire, l'épicerie solidaire est aussi et surtout, un lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges. Le café-point est un moyen d'aborder d'autres questions : la santé, l'éducation, le logement, l'emploi, la gestion du quotidien...

Vous rencontrez des problèmes pour gérer votre budget, pour retrouver un emploi ou encore pour utiliser l'informatique, des professionnels analysent votre situation pour vous proposer un plan d'action adapté.

MISSION LOCALE 06, JEUNES DE 16 À 25 ANS

Vous avez entre 16 et 25 ans, vous êtes sortis du système scolaire avec ou sans diplôme, un accompagnement personnalisé, de proximité et des ateliers de retour à l'emploi sont proposés par la Mission Locale 06.

Permanence le  lundi de 8h 30 à 12h au CCAS

INSERTION À L'EMPLOI

Un parcours d'insertion avec un référent, composé d'étapes progressives visant un



retour à l'emploi durable est proposé aux personnes éloignées du marché du travail (en priorité aux bénéficiaires du RSA, des minima sociaux et aux personnes en recherche d'emploi de plus d'un an d'inactivité).

La personne suivie bénéficie, d'un accompagnement individualisé et de proximité, adapté à ses besoins et au marché du travail, et qui s'appuie sur les partenaires locaux de l'emploi et de la formation (Pole Emploi, Cap Emploi 06, CAF 06, CPAM 06 ...)

Inscription auprès du CCAS

ACCOMPAGNEMENT NUMÉRIQUE

Vous rencontrez des difficultés pour naviguer sur internet, utiliser votre ordinateur ou votre boîte mail ou encore réaliser vos démarches administratives en ligne auprès d'organismes tels qu'Ameli, France Travail ou la CAF..., le CCAS, en partenariat avec le Département 06 et France services propose des ateliers numériques gratuits, le vendredi matin.

AIDE ET CONSEILS JURIDIQUES

Vous rencontrez un litige, vous vous trouvez face à un contentieux ? Le conciliateur de justice vous aide à trouver une solution amiable à votre contentieux.

Permanence gratuite chaque mardi de

🕒 8h30 à 17h au CCAS.



CCAS 📍 2 avenue de la Lodola

☎ 04 93 28 18 92 📧 accueil@ccasrcm.fr



Bien vieillir

AIDER AU QUOTIDIEN

Vous avez besoin d'une assistance dans vos tâches quotidiennes ? Les aides à domicile, du Service d'Aide et d'Accompagnement à Domicile (SAAD) se rendent chaque jour chez vous pour vous apporter un soutien : aide aux courses, entretien du logement, préparation de repas...

SOIGNER NOS AÎNÉS

Sur prescription médicale, le Service de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) vous accompagne 7j/7, pour un besoin



permanent ou temporaire comme par exemple à la suite, d'une fracture ou d'une maladie perturbant momentanément votre autonomie.

LIVRER DES REPAS À DOMICILE

Un Service de Portage de Repas à domicile, adapté aux besoins et aux envies des bénéficiaires est proposé 7j/7, midi, soir et jours fériés.

MAINTENIR LE LIEN SOCIAL

Deux agents formés sont dédiés à la prévention de l'isolement de nos aînés. Ils proposent des activités et services tels que des promenades, des jeux de société, la lecture, le retrait de médicaments.

FACILITER VOS DÉPLACEMENTS

Un chauffeur assure vos trajets aller/retour pour déjeuner au foyer restaurant et pour vos déplacements médicaux sur le territoire communal et vers l'hôpital de La Palmosa pour un tarif de 1 euro. Toutes ces prestations, qui peuvent être complémentaires, s'inscrivent dans un projet individualisé d'aide et d'accompagnement élaboré à partir d'une évaluation globale de vos besoins.





Prendre soin de soi

SENSIBILISER POUR INCITER CHACUN À SE DÉPISTER

Les dépistages visent à détecter le plus précocement des maladies aux conséquences mortelles évitables telles que le cancer du sein, du col de l'utérus ou du colon.

LUTTER CONTRE LES VIOLENCES FAITES AUX FEMMES

Comment m'éloigner de mon conjoint violent ? Vers qui me tourner pour entamer les démarches afin de quitter mon domicile ? Quelle prise en charge pour mon enfant ?... **Le réseau de la Riviera Française de lutte contre les Violences Intra-Familiales** créé par le CCAS de la Ville de Roquebrune-Cap-Martin et ses

partenaires accompagne les témoins et victime de violences intra-familiales. Un livret d'information est aussi disponible. Il apporte des réponses dans une variété de domaines tels que le juridique, le social, la santé et le logement et recense les adresses et contacts du réseau.

PRÉVENIR LE RISQUE SUICIDAIRE

Un réseau territorial de sentinelles formées pour intervenir en amont, coordonné par le Comité Départemental d'Éducation pour la Santé (CODES 06) permet de repérer et d'aider les personnes en souffrance. La prise en charge est renforcée grâce au partenariat avec l'Association Hospitalière Sainte Marie (AHSM) et l'ARS PACA.



REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Afin de prévenir les épisodes de canicule ou de grand froid, un registre des personnes vulnérables a été mis en place par le CCAS. Il permet d'assurer un accompagnement personnalisé en cas de déclenchement du plan Canicule ou grand froid par la Préfecture.

Faites vous recenser !

Contact CCAS

☎ Tel. 04 93 28 18 92

✉ accueil@ccasrcm.fr



SE DIVERTIR AU CLUB SENIOR

Sorties, ateliers de remise en forme ou sur la mémoire, activités de loisirs, repas festifs, chaque semaine le Club Séniors propose un programme varié. Un objectif : combattre l'isolement en offrant des moments partagés de détente, de convivialité dans un esprit simple et familial.



SE RESTAURER : UN RESTAURANT À DIMENSION SOCIALE

Le foyer-restaurant est ouvert à tous, du lundi au vendredi, et propose régulièrement des repas à thèmes. Depuis 2019, les produits locaux ont été privilégiés : 100 % des fruits et légumes relèvent des circuits courts et 50 % des produits frais sont bios.

✚ d'infos

au CCAS 📍 2 avenue de la Lodola

🕒 de 8h30 à 16h30

☎ 04 93 28 18 92 ✉ accueil@ccasrcm.fr



Equipements sportifs

La ville de Roquebrune-Cap-Martin propose une variété d'équipements sportifs pour satisfaire toutes les passions.

BASE NAUTIQUE DANS LE VENT

Ouverture au public du 1^{er} juillet au 31 août de ⌚ 9 h 30 à 18 h et aux scolaires le reste du temps. **Stage initiation et perfectionnement** du lundi au vendredi (2 h / jour).

Optimist de 5 à 10 ans, **catamaran** à partir de 10 ans, **planche à voile** à partir de 12 ans. Locations dériveur-catamaran-planche à voile-kayak de mer.

BOUGER
EQUIPEMENTS |
RENDEZ-VOUS SPORTIFS

HORS PÉRIODE ESTIVALE

s'adresser à l'association Centre de Voile – Esplanade Jean Gioan

☎ 06 26 57 54 98

✉ cdvrcm@gmail.com

🌐 www.cvrcm.com

Sur ce même site sont accueillies deux autres associations :

Télémaque (plongée) et RIVIERA SUP Club.

La Base Nautique



TENNIS MUNICIPAL

Cinq courts en terre battue, dont trois en revêtement Red Plus, et un court en dur constituent le club des passionnés de tennis.



📍 1349 Promenade Albert-Camus

☎ 07 88 29 34 01 / 04 93 28 16 48



Le site du Decazes

LE SITE DU DECAZES

Au coeur de Carnolès, il est un endroit sportif névralgique : le site du Decazes. Le **stade de football** accueille les compétitions sportives, les stages et les scolaires une grande partie de l'année sur une pelouse synthétique.

Sous le stade, on retrouve le **gymnase Valgelata-Fasiolo** qui accueille les basketteuses locales. Un gymnase mitoyen avec la **salle polyvalente De Augustinis** réservée aux joueurs de ping-pong et aux scolaires.



📍 Chemin du Vallonet ☎ 04 93 35 22 77



Tennis municipal

"LES BAINS DU CAP"

Le centre aquatique propose un bassin sportif de 250 m², doté de 4 lignes d'eau, un bassin ludique de 125 m², une pataugoire de 25 m², des cours de bébés nageurs et de natation pour les enfants, des activités aquatiques de forme (aquabiking, aquafitness, aquarelax), un bassin balnéo de 40 m², avec sauna et hammam, un espace extérieur avec splashpad, jets d'eau et solarium et un espace de restauration d'appoint.



📍 8 Promenade Robert-Schuman

Informations sur site ☎ 09 71 00 49 00

🖱 www.lesbainsducap.fr



Les Bains du Cap



Le Vol Libre

VOL LIBRE : UN SITE D'EXCEPTION DE RENOMMÉE MONDIALE

La piste d'envol du Mont-Gros permet aux parapentistes du monde entier de voler sur un site d'exception. L'atterrissage se fait sur un autre lieu exceptionnel : la plage du Golfe Bleu dans le quartier de Cabbé. La pratique a lieu du 16 novembre au 30 avril sans restriction d'horaire, du 1^{er} mai au 30 juin avant ⌚ 10h et après 18h, du 1^{er} juillet au 31 août avant ⌚ 8h et après 19h du 1^{er} au 30 septembre avant ⌚ 10h et après 18h et du 1^{er} octobre au 15 novembre à partir de ⌚ 11h15.

+ d'infos

☎ 06 83 52 83 66

✉ club@roquebrunails.com



LES CITY-STADES

Ces équipements sportifs urbains récents ont été implantés à deux endroits différents. Le premier **au bord de mer** qui jouxte le parking Jean-Gioan et le second **au village sur la butte du Rataou**. Ouverts à tous, ils permettent une pratique libre du football, du basket ou encore de l'athlétisme.

RAPPEL

Horaires consultables sur roquebrune-cap-martin.fr rubrique équipements sportifs. Créneaux scolaires réservés à certaines heures du lundi au vendredi affichés sur les sites.



Les City-Stades

LES ESPACES FITNESS

La Ville propose quatre endroits avec des agrès en accès libre, des espaces fitness à ciel ouvert pour toutes celles et ceux qui souhaitent conserver la forme. Vous les retrouverez au city-stade du **bord de mer**, sur la **plateforme Victoria**, au niveau de l'**espace du Gendarme Morel** et également au **parc départemental du Cros de Casté**.

ACTIVITÉS SPORTIVES MUNICIPALES

voir page 33



Les grands RDV sportifs

Les événements sportifs rythment l'année à Roquebrune-Cap-Martin, ils sont le pouls de la bonne vitalité des clubs.

LE TRIATHLON DE ROQUEBRUNE-CAP-MARTIN

Deux parcours sont mis en place, le S et le M par le Team Triathlon de Roquebrune-Cap-Martin. Le S permet aux athlètes de nager 750 m, de rouler 20 km à vélo avant une boucle pédestre de 5 km. Les distances du M sont doublées (1,5 km, 40 km et 10 km). **Au mois d'octobre.**

d'infos

www.teamtriathlonroquebrune.com

DES RÉGATES TOUTE L'ANNÉE

Il n'est pas rare, lorsqu'on observe la baie de Carnolès, d'y voir une flopée de catamarans ou encore d'optimists... Le Club de Voile de Roquebrune-Cap-Martin est souvent l'organisateur de régates pour les jeunes. Des compétitions dans le vent !

d'infos

04 93 57 33 59

ROQ'ACRO

Organisées par Roquebrun'Aïles, des compétitions de voltige homologuées et amicales se déroulent durant trois jours. **Au mois d'octobre.** Départ du Mont-Gros et atterrissage sur la plage du Golfe Bleu.

d'infos

www.roquebrunailes.com

LA FÊTE DU SPORT

La fête du sport permet à chacun de s'informer, d'échanger et de tester de nombreuses activités sportives.

En juin ou septembre - Esplanade Jean-Gioan

LES JEUX DE ROQUEBRUNE

C'est un festival estival mêlant sport, compétition, et animations ludiques pour tous les âges, avec des tournois de foot ou basket, des structures gonflables aquatiques, et des shows spectaculaires tels que le BMX.

d'infos

roquebrune-cap-martin.fr



SE DIVERTIR
ACTIVITÉS | EQUIPEMENTS |
RENDEZ-VOUS CULTURELS

Culture, patrimoine, animation

Activités culturelles

Parmi les nombreuses expériences proposées, les **balades C@ptivantes** constituent une invitation à explorer les richesses de notre patrimoine, les personnalités marquantes qui y ont séjourné et vécu, et le tracé romain de la **Via Julia Augusta**. Le parc du Cap-Martin, jalonné de sculptures, ou les sites patrimoniaux emblématiques comme le Cabanon de Le Corbusier classé au patrimoine mondial de l'humanité par l'UNESCO, la Villa d'Eileen Gray, sans oublier le fort du Cap-Martin et le village médiéval dominé par son château témoignent de la richesse culturelle et historique de la Ville. Le **guide des curiosités** se veut le compagnon idéal pour vous accompagner dans la découverte des trésors de Roquebrune-Cap-Martin.





Ecole municipale de musique Paul-Michelot

L'établissement municipal d'enseignement musical a été créé en 1974, il porte le nom de son fondateur. Cette école a pour mission principale d'assurer une formation musicale permettant aux enfants (à partir de 4 ans) et aux adultes d'accéder à une pratique autonome, de favoriser l'écoute et d'ouvrir aux émotions.

Elle forme non seulement des élèves à la pratique amateur en proposant un enseignement riche et diversifié mais, elle se doit également d'offrir une formation complète aux futurs artistes professionnels, en assurant une continuité et une orientation vers les conservatoires à rayonnement départemental ou régional.

L'école propose également des enseignements collectifs : jardin musical (4 ans), éveil musical (5-6 ans), formation musicale (à partir de 7 ans), harmonie junior, ensemble à vents, atelier musique actuelle, ateliers musique de chambre, ensemble à cordes frottées, orchestre junior de mandolines, orchestre de mandolines, chorale adultes, atelier

expérimental (approche de la musique sans solfège).

DISCIPLINES ENSEIGNÉES - À PARTIR DE 7 ANS

Claviers : accordéon, piano | **Cordes** : guitare, guitare basse, mandoline, violon, violoncelle. Harpe | **Percussions** : batterie, percussions classiques | **Vents** : flûte traversière, clarinette, saxophone, trompette | **Formation Musicale**

Chaque élève inscrit peut suivre un cours de Formation Musicale ou un cours d'instrument suivi d'un cours de pratique collective dès la 3^{ème} année d'instrument. L'école propose plusieurs cours : du chant de musique actuelle pour les enfants à partir de 10 ans/CM2, du chant de musique actuelle, variété ou lyrique pour les adultes, et du théâtre pour adultes et pour enfant à partir de 7 ans/CE1.

+ d'infos

Paul-Michelot ☎ 04 93 35 59 74

✉ ecole.musique@mairiercm.fr

Bibliothèque

La Bibliothèque pour Tous fait partie d'un réseau associatif. Les objectifs sont de rendre la lecture de proximité accessible à tous, de privilégier l'accueil et de favoriser l'échange intergénérationnel.

+ d'infos

Place du Commissaire-Harang

☎ 04 92 41 33 38

✉ cbpt06rcm@gmail.com

🕒 Du mardi au samedi de 9h à 12h



Les rendez-vous culturels

Avec plus de 110 événements organisés chaque année en collaboration avec les associations locales, vous êtes invités à découvrir une programmation variée qui saura ravir toutes les générations.

ROQUEBRUNE C@P MUSIC

Avec plus d'une quinzaine de concerts proposant une programmation allant du blues rock à la chanson française en passant par les années 50-60..., Roquebrune C@p Music offre un choix musical pour tous les goûts.

En Juillet - Août sur l'esplanade Jean-Gioan et le parc du Cap-Martin

SOIRÉE CHILL

Des espaces dédiés conçus pour répondre aux attentes de chacun au parc du Cap-Martin : les familles profitent de moments de divertissement avec le comptoir des loisirs, les jeux en bois et le mini-golf, et des zones de quiétude

aménagées pour ceux en quête de détente et de relaxation.

Août au parc du Cap-Martin

JOURNÉES DU PATRIMOINE

C'est évidemment le rendez-vous des amoureux du patrimoine, de ceux qui entendent (re)découvrir les charmes de la cité. L'Office d'Animation Touristique décline un programme varié avec de nombreuses animations gratuites.

Septembre



FESTIVAL DE THÉÂTRE

L'association Châtelains & Saltimbanques soutenue par la Ville propose un programme théâtral éclectique sur une dizaine de soirées. Les représentations ont lieu dans un cadre idyllique, parvis Rainier III au château, avec la Principauté de Monaco en décor naturel ou au parc du Cap-Martin, sous les oliviers. Juillet - Août au parc du Cap-Martin et au Château



© J.C. Scorteccia

ECO-FESTIVAL : LA NOTE VERTE

Premier festival de jazz en pleine nature sur le littoral du Département, la Note Verte offre une expérience musicale mémorable. Au programme : des concerts gratuits dans des cadres enchanteurs, au lever ou au coucher du soleil, alliant randonnée et jazz. 1^{er} week-end de septembre.

LECTURE EN FÊTE

La lecture se fête, se partage, se raconte et se met en scène avec une chasse aux livres, des expositions et la Fête du Livre où plus de 80 auteurs sont présents pour partager leur passion. Fin novembre - début décembre sous le chapiteau esplanade Jean-Gioan

FESTIVITÉS DE NOËL

Concerts et animations jeune public accompagnent cette période de fête.

+ d'infos

à l'Office d'Animation Touristique
ou sur roquebrune-cap-martin.fr

📍 218 av Aristide Briand,

☎ 04 93 35 62 87

✉ otroquebrunecm@live.fr

🕒 Du lundi au vendredi de 9h à 12h30
14h à 17h

Lecture
en fête
Roquebrune-Cap-Martin



Associations et Clubs Sportifs

APE Ski

☎ 06 83 17 63 33

apeskircm@bbox.fr

Centre de voile

📍 Esplanade Jean-Gioan

☎ 06 26 57 54 98

cdvrcm@gmail.com

www.cvrcm.com

Club Bouliste du village

Clos Germain-Imbert,

📍 122 avenue des Genêts

☎ 04 93 35 04 09

Club Mochizuki (sport de combat)

📍 Place du Commissaire-Harang

☎ 04 93 35 66 36

clubmochizuki@orange.fr

Club de musculation

Gymnase Valgelata-Fasiolo

📍 Chemin du Vallonet

☎ 04 50 09 22 90

Foulées Roquebrunoises

☎ 06 25 59 61 59

**VIE
ASSOCIATIVE**
ASSOCIATIONS, CLUBS
SPORTIFS /
CULTURE ET LOISIRS /
ACTIVITÉS DIVERSES

Gym Aqua Gym

☎ 06 76 17 67 68

gym.aquagymrcm@orange.fr

Stand up paddle Riviera SUP Club

Christophe Fautrier

☎ 06 20 43 21 57

rivierasupclub@gmail.com

RCM Basket

Gymnase Valgelata-Fasiolo

📍 Chemin du Vallonet

☎ 04 89 74 66 68

rcmbasket@gmail.com

ASRCM

Stade Decazes - montée du stade

☎ 04 93 57 12 78

asrcmfoot@orange.fr

RCM Pétanque

📍 178 avenue Hector-Berlioz

☎ 06 09 98 79 05

rcm.petanque@free.fr

Roquebrun'ailes (vol libre)

president@roquebrunails.com

Saint-Louis Club

📍 Place Marius-Otto

☎ 04 93 35 13 52

saintlouiscclubcabbe@bbox.fr

Stella Sport (tennis-de-table)

📍 Salle De Augustinis chemin du Vallonet

☎ 06 73 79 27 88

Team Triathlon Roquebrune

☎ 06 75 00 54 93

club@teamtriathlonroquebrune.com

Télémaque Plongée

📍 Esplanade Jean-Gioan

☎ 07 57 07 29 74

telemaqueplongee@gmail.com

Tennis Club

📍 1349 promenade Albert-Camus

☎ 04 93 28 16 48 ou 06 52 49 21 67

tcrcm@orange.fr

Union Bouliste Carnolésienne📍 Boulodrome municipal,
allées Louis Pirroni-Le Banastron

☎ 04 93 35 84 08

ubc06@free.fr

Vélo Club de RCM

☎ 06 82 02 73 49

roger.garcia06@aliceadsl.fr

Associations Culture et Loisirs

Association communale de chasse

Hôtel-de-Ville

📍 20, avenue Paul-Doumer

☎ 06 75 92 05 05

Eileen Gray. Etoile de mer. Le Corbusier

📍 Promenade Le Corbusier

☎ 06 33 20 44 91

eg_em_lc.capmartin@yahoo.fr

Bridge Club 4 Trèfles

Centre Culture et Loisirs

📍 Avenue de la Plage

☎ 04 93 57 94 94

Centre Culture et Loisirs

Charles-Imbert

📍 Avenue de la Plage

☎ 04 93 35 20 69

www.centre-culture-et-loisirs-rcm.fr

Châtelains et saltimbanques

Centre Culture et Loisirs

📍 Avenue de la plage

☎ 04 93 35 20 69

www.festival-rcm.com

Comité du Cortège Historique du 5-août

Chapelle de l'Assomption

📍 3, rue Grimaldi

☎ 04 93 35 51 75

Les amis de l'art

📍 3, place de la Sarriette

www.lesamisdelart.fr

Les Coqs roquebrunois

📍 9, place de la Sarriette

☎ 04 93 35 96 05

www.lescoqsroquebrunois.fr

La Lyre Roquebrunoise

☎ 06 13 23 62 08

lalyreroquebrunoise@orange.fr

Motos et scooters anciens

☎ 06 28 98 31 24

www.motoscootrcm.net

Aux Lys d'or et d'azur

☎ 06 60 41 52 46

Romain.figliuzzi@gmail.com

Sola Voce

📍 211, avenue de la plage

☎ 04 93 41 44 15

Activités diverses

Anciens Combattants et Résistants

Hôtel-de-Ville

📍 22 avenue Paul-Doumer

☎ 06 22 43 06 07

jl-lorenzi@orange.fr

Association des Combattants et Prisonniers de Guerre, Combattants d'Algérie, Tunisie, Maroc

📍 125 val du Careï

☎ 04 93 57 78 61 / 06 03 24 82 47

jeanfredmagrez@hotmail.fr

Club œnologique les Grains Nobles

📍 7 impasse Albinie

☎ 06 60 87 26 41

Lesgrainsnobles.rcm@hotmail.com

Souvenir Français

📍 193 avenue Aristide-Briand

☎ 04 89 03 64 33 / 06 15 42 41 82

jeanluc.dasse@neuf.fr

Système d'Échange Local sans argent : Sel du Citron

selducitron@gmail.com selducitron.org

UNC Veuves TOE

Les Mimosas Bloc 2

📍 583 Chemin du Vallonet

☎ 04 93 35 46 70





ANNUAIRE

Les Services Municipaux

Hôtel-de-Ville

📍 22 avenue Paul-Doumer
☎ 04 92 10 48 48

Les Genêts (Centre administratif)

☎ 04 92 10 48 22
lesgenets@mairiercm.fr

Administration Générale / État-civil / Élections

☎ 04 92 10 48 43

Cabinet du Maire/Secrétariat du Maire

directeur.cabinet@mairiercm.fr

Centre d'Information Municipal

📍 13 avenue de France
☎ 04 92 10 48 63

Centre Communal d'Action Sociale

📍 2 avenue de la Lodola
☎ 04 93 28 18 92
accueil@ccasrcm.fr

Commande Publique

service.marches@mairiercm.fr

Direction de la Communication

☎ 04 92 10 48 83
service.communication@mairiercm.fr

Direction Jeunesse & Sports

service.sports@mairiercm.fr

Direction de la Petite Enfance

creche.rcm@mairiercm.fr

Direction des Ressources Humaines
ressource.humaine@mairiercm.fr

École Municipale de Musique

📍 Paul-Michelot
 ☎ 04 93 35 59 74
ecole.musique@mairiercm.fr

Office d'Animation Touristique

☎ 04 93 35 62 87
otroquebrunecm@live.fr

Police municipale / ASVP / Objets trouvés

☎ 04 92 10 47 55
police.municipale@mairiercm.fr

Régie Centrale (facturation)
regie.centrale@mairiercm.fr

Réglementation
reglementation@mairiercm.fr

Service Animation-Enfance
animation.loisirs@mairiercm.fr

Service Foncier
service.foncier@mairiercm.fr

Services techniques
 ☎ 04 92 10 47 50
service.technique@mairiercm.fr

Urbanisme
 ☎ 04 92 10 48 60
service.urbanisme@mairiercm.fr

Vie Scolaire (secrétariat)
service.ecoles@mairiercm.fr

Communauté d'Agglomération de la Riviera Française

Standard
 ☎ 04 92 41 80 30

Eaux usées, assainissement
 ☎ 04 22 13 01 77

Ramassage gratuit des encombrants
 ☎ CARF: 08 00 08 03 50

Déchèterie
 ☎ 04 93 28 98 67

Collecte des ordures ménagères
 ☎ 04 92 10 69 60

Transports
 ☎ 04 92 41 89 23

Numéros d'urgence

Antenne Police Nationale
 📍 7 avenue François de Montléon
 ☎ 04 93 44 85 01

Médecins de garde
 ☎ 04 93 41 41 41

Pharmacies de garde
www.3237.fr
 ☎ 3237 (0,35€/min) accessible 24h/24

Urgences La Palmosa
 ☎ 04 93 28 72 42

Urgences Centre Hospitalier Princesse Grace | Monaco
 ☎ +377 97 98 97 69

Urgences Pédiatriques | Monaco
 ☎ +377 97 98 95 33

Vous Informer



Le **RCMag'** est distribué chaque trimestre dans les boîtes aux lettres et disponible dans les bâtiments publics.

Retrouvez toutes vos informations sur le site internet de la Ville :
www.roquebrune-cap-martin.fr

Retrouvez toute l'actualité de la Ville en vous abonnant à nos réseaux sociaux



Facebook

@VilleRoquebruneCapMartin



LinkedIn

@Ville de Roquebrune-Cap-Martin



Instagram

@villederoquebrunecapmartin



YouTube

Ville de Roquebrune-Cap-Martin